Devoir surveillé – Objet conclusif : le cyberespace, conflictualité et coopération entre les acteurs

Le cyberespace entre réseaux et territoires (couches, infrastructures, acteurs, liberté ou contrôle des données), ses conflits (espionnage, sabotage, déstabilisation, crime, guerre hybride, attribution), les coopérations de l'ONU à l'OTAN et à l'Union européenne, et la cyberdéfense française.

Durée : 240 min – Calculatrice interdite – Sur 20 points · Spe-hggsp Terminale

Nom : _____ Date : _____ Note : _____ / 20

Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Soigne l'orthographe et la présentation.

Exercice 1 – Dissertation ★★★ *(10 pts)*

Sujet : « Les États peuvent-ils être souverains dans le cyberespace ? » Préparez votre dissertation en cinq temps (2 points chacun).

a) Expliquez ce qu'est un État « souverain » et ce que recouvre le cyberespace, dites sur quelle période vous travaillez et formulez une problématique.

b) Partie I : en trois idées, chacune appuyée sur un fait daté, montrez sur quoi les États s'appuient pour exercer leur pouvoir dans le cyberespace.

c) Partie II : en trois idées datées, montrez ce qui limite ou conteste ce pouvoir.

d) Partie III : à partir du cas de la France, montrez comment un État moyen combine moyens nationaux et coopération ; puis donnez en une phrase la réponse de votre conclusion.

e) Rédigez l'introduction : accroche datée, définitions, période, problématique, annonce du plan.

Exercice 2 – Étude critique de document ★★★ *(10 pts)*

Sujet : l'Appel de Paris pour la confiance et la sécurité dans le cyberespace (2018).

Document — L'Appel de Paris pour la confiance et la sécurité dans le cyberespace (12 novembre 2018), présentation résumée du texte.

Présentation. Déclaration lancée par Emmanuel Macron le 12 novembre 2018 à l'UNESCO, à Paris, lors du Forum sur la gouvernance de l'Internet, et ouverte à la signature des États, des collectivités, des entreprises et des organisations de la société civile. Elle n'a pas la valeur juridique d'un traité.

Contenu (résumé fidèle). Les signataires affirment que le droit international, dont la Charte des Nations unies, s'applique à l'usage des technologies numériques par les États, et s'engagent à coopérer autour de neuf principes : 1. protéger les individus et les infrastructures contre les cyberactivités malveillantes ; 2. protéger la disponibilité et l'intégrité du « cœur public » de l'Internet ; 3. renforcer la capacité à se défendre contre les ingérences visant les processus électoraux ; 4. empêcher le vol de propriété intellectuelle par des moyens numériques, y compris les secrets industriels ; 5. empêcher la prolifération des programmes et des techniques malveillants ; 6. renforcer la sécurité des produits et services numériques tout au long de leur cycle de vie ; 7. promouvoir l'« hygiène » informatique de tous les acteurs ; 8. empêcher les acteurs non étatiques, y compris privés, de mener des cyberactions offensives pour leur propre compte ou pour celui d'autres acteurs non étatiques ; 9. favoriser l'acceptation de normes internationales de comportement responsable dans le cyberespace.

Signatures. Lancé avec plusieurs centaines de soutiens, dont des entreprises du numérique comme Microsoft, l'Appel dépasse le millier de signataires au début des années 2020, dont de nombreux États européens. Les États-Unis le rejoignent en novembre 2021 ; la Chine et la Russie ne l'ont pas signé.

Consigne. En analysant le document, en le confrontant à vos connaissances, vous montrerez que le cyberespace appelle une coopération entre des acteurs très divers, mais que celle-ci se heurte aux rivalités de puissance (2 points par question).

a) Présentez le document : nature, auteur, date, lieu et contexte.

b) Montrez que l'Appel recherche une coopération d'un type nouveau.

c) Quels principes répondent à des menaces précises ? Justifiez avec des exemples datés.

d) Comment expliquer l'absence de la Chine, de la Russie et, jusqu'en 2021, des États-Unis ?

e) Quelle est la portée réelle de ce texte ? Confrontez-le à la politique de cyberdéfense de la France, puis concluez.

Bon courage !

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).